

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/04/2021042368/justel>

Dossier numéro : 2021-06-04/22

Titre

4 JUIN 2021. - Arrêté du Secrétaire général retirant les reconnaissances en tant que superviseur des activités liées au travail à compter du 1er janvier 2021. (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 02-07-2021 page : 67337

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)